

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL D'INSTANCE
DE COLMAR

REGISTRE DU COMMERCE & DES SOCIETES
10, RUE DES AUGUSTINS
CS 50466
68020 COLMAR CEDEX
TEL: 03.89.24.77.45

RECEPISSE DE DEPOT

COFIME COLMAR
5 RUE BERTRAND MONNET
CS 10034
68025 COLMAR CEDEX

V/REF :

N/REF : 93 B 304 / 2018-B-1960

Le greffier du tribunal d'instance de Colmar certifie qu'il a reçu le 27/04/2018,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/08/2017.

Concernant la société

TRAFICO
Société anonyme
10 rue de l'Industrie
68126 Bennwihr

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2018-B-1960 le 08/06/2018

R.C.S. COLMAR TI 391 973 724 (93 B 304)

Fait à COLMAR le 08/06/2018,

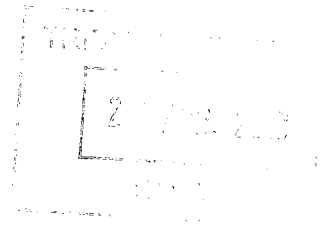
LE GREFFIER

HLB

938 304
2018 B1960



COFIME SA - 5 Rue Bertrand Monnet - CS 10034 - 68025 COLMAR Cedex
Tél. : 03 89 22 99 00 - Fax : 03 89 22 99 10
E-mail : hlbcofine.colmar@hlb-cofine.com
www.hlb-groupecofine.com



[Handwritten signature]

COMPTES ANNUELS

2017

Période du 01/09/2016 au 31/08/2017

SA TRAFICO

10 Rue DE L'INDUSTRIE
68126 BENNWIHR-GARE

Siret : 39197372400027

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/08/2017	Net 31/08/2016
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	28 871	28 871		718
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	224 298	223 812	485	5 452
Autres immobilisations corporelles	733 397	712 715	20 681	71 074
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	15		15	15
Prêts	82 554		82 554	27 554
Autres immobilisations financières	135 248		135 248	135 248
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 204 382	965 398	238 984	240 061
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	15 600		15 600	18 600
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	198 264		198 264	
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	146 571		146 571	443 296
Autres créances	66 043		66 043	72 855
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	486 141		486 141	609 955
Charges constatées d'avance (3)	2 622		2 622	22 192
TOTAL ACTIF CIRCULANT	915 242		915 242	1 166 899
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	2 119 624	965 398	1 154 226	1 406 960
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/08/2017	31/08/2016
CAPITAUX PROPRES		
Capital	120 000	120 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	12 000	12 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	900 000	900 000
Report à nouveau	5 556	3 133
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-182 369	2 422
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	855 187	1 037 556
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	59 760	59 760
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	126 029	149 064
Dettes fiscales et sociales	112 581	159 045
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	669	1 536
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	299 039	369 404
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 154 226	1 406 960
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	299 039	369 404
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	31/08/2017	31/08/2016
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	1 249 013	9 743	1 258 755	1 578 356
Chiffre d'affaires net	1 249 013	9 743	1 258 755	1 578 356
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			2 265	2 715
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits			4 699	6 811
Total produits d'exploitation (I)			1 265 720	1 587 882
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock			3 000	-4 600
Autres achats et charges externes (a)			1 068 509	1 305 730
Impôts, taxes et versements assimilés			26 203	28 745
Salaires et traitements			235 798	290 020
Charges sociales			74 983	95 792
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			73 886	162 887
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			628	17
Total charges d'exploitation (II)			1 483 007	1 878 591
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-217 287	-290 709
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			4 057	828
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			4 057	828
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			406	1 484
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			406	1 484
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			3 651	-656
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			-213 636	-291 365

Compte de résultat

	31/08/2017	31/08/2016
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	4 097	244 626
Sur opérations en capital	32 000	84 300
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	36 097	328 926
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	17	2 425
Sur opérations en capital	4 813	35 113
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	4 830	37 538
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	31 268	291 387
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		-2 400
Total des produits (I+III+V+VII)	1 305 873	1 917 636
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 488 242	1 915 214
BENEFICE OU PERTE	-182 369	2 422
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs	2 110	
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Reçu n° 01/09/2016 au 10/09/2017

Annexe légale

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SA TRAFICO

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2017, dont le total est de 1 154 226 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 182 369 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2016 au 31/08/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 2 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 2 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 1 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 à 10 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 8 741 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation.

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2016 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	28 871			28 871
Immobilisations incorporelles	28 871			28 871
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	229 002		4 705	224 298
- Installations générales, agencements aménagements divers	187 293	2 069	1 205	188 157
- Matériel de transport	549 989	17 798	78 000	489 787
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	62 552		7 099	55 453
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 028 837	19 867	91 009	957 695
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	15			15
- Prêts et autres immobilisations financières	162 802	55 000		217 802
Immobilisations financières	162 817	55 000		217 817
ACTIF IMMOBILISE	1 220 524	74 867	91 009	1 204 382

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		19 867	55 000	74 867
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		19 867	55 000	74 867
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		91 009		91 009
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		91 009		91 009

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	28 153	718		28 871
Immobilisations incorporelles	28 153	718		28 871
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	223 550	4 967	4 705	223 812
- Installations générales, agencements aménagements divers	184 367	1 000	1 205	184 162
- Matériel de transport	483 696	66 321	75 942	474 076
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	60 696	880	7 099	54 477
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	952 310	73 168	88 951	936 528
ACTIF IMMOBILISE	980 463	73 886	88 951	965 398

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 433 039 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	82 554		82 554
Autres	135 248		135 248
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	146 571	146 571	
Autres	66 043	66 043	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	2 622	2 622	
Total	433 039	215 237	217 802
Prêts accordés en cours d'exercice	55 000		
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
ETAT PRODUITS A RECEVOIR	17 836
PRODUITS A RECEVOIR DIVERS	6 553
Total	24 389

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 120 000,00 euros décomposé en 500 titres d'une valeur nominale de 240,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 299 039 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	59 560	59 560		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	126 029	126 029		
Dettes fiscales et sociales	112 581	112 581		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	869	869		
Produits constatés d'avance				
Total	299 039	299 039		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	200			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 199 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNIS. -FACTURES NON PARV.	6 518
DETTES PROVIS. CONGES A PAYER	19 579
PERSONNEL CHARGES A PAYER	1 254
CHARGES SOC. S/CONGES A PAYER	7 832
ORGANISMES SOCIAUX A PAYER	3 714
ETAT CHARGES A PAYER	3 681
CHARGES DIVERSES A PAYER	669
Total	43 247

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	2 622		
Total	2 622		

 Notes sur le compte de résultat**Charges et produits d'exploitation et financiers**

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 6 050 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

 Autres informations**Engagements financiers****Engagements reçus**

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
Cautions CCM autoroute	3 000
Autres engagements reçus	3 000
Total	3 000
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 6 447 euros

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

TRAFICO
Société Anonyme
au capital de 120 000 euros
Siège social : 10 rue de l'Industrie
68126 BENNWIHR GARE
RCS COLMAR 391 973 724

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 23 FEVRIER 2018

Proposition de la résolution d'affectation
du résultat de l'exercice clos le 31 août 2017

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration et décide d'affecter la **perte** de l'exercice clos le **31 août 2017** s'élevant à **-182 368,89 euros** de la manière suivante :

Perte de l'exercice :	-182 368,89 euros
Report à nouveau antérieur créditeur :	5 555,65 euros
Le solde, soit	-176 813,24 euros
Prélèvement sur le compte "autres réserves"	177 000,00 euros
Le solde, soit	186,76 euros

Affecté au compte "**report à nouveau**" lequel passe d'un solde créditeur de **5 555,65 euros** à un solde créditeur de **186,76 euros**.

Suite à cette affectation, le compte "**autres réserves**" passe d'un solde créditeur de **900 000 euros** à un solde créditeur de **723 000 euros**.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 23 février 2018

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président du
Conseil d'Administration

TRAFICO

Société anonyme au capital de 120.000 €

10, rue de l'Industrie - 68126 BENNWIHR-GARE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 août 2017


RSM

RSM EST

50, avenue d'Alsace
68027 COLMAR Cedex
Tél. +33 (0)3 89 20 43 43
Fax +33 (0)3 89 20 43 44
sogex@rsmfrance.fr

www.rsmfrance.fr

TRAFICO

Société anonyme au capital de 120.000 €

10, rue de l'Industrie

68126 BENNWIHR GARE

391 973 724 RCS COLMAR

SIRET 391 973 724 00023

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

(Articles L. 225-100 et L. 823-9 du Code de commerce)

EXERCICE 2016/2017

(du 01.09.2016 au 31.08.2017)

A l'Assemblée Générale de la société TRAFICO,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société TRAFICO SA relatifs à l'exercice clos le 31 août 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} septembre 2016 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne le poste « Immobilisations financières ».

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ACTIONNAIRES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Colmar, le 08 février 2018

Le Commissaire aux Comptes

RSM Est



Philippe COTLEUR

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/08/2017	Net 31/08/2016
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	28 871	28 871		718
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	224 298	223 812	485	5 452
Autres immobilisations corporelles	733 397	712 715	20 681	71 074
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	15		15	15
Prêts	82 554		82 554	27 554
Autres immobilisations financières	135 248		135 248	135 248
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 204 382	965 398	238 984	240 061
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	15 600		15 600	18 600
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	198 264		198 264	
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	146 571		146 571	443 296
Autres créances	66 043		66 043	72 855
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	486 141		486 141	609 955
Charges constatées d'avance (3)	2 622		2 622	22 192
TOTAL ACTIF CIRCULANT	915 242		915 242	1 166 899
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	2 119 624	965 398	1 154 226	1 406 960
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

 Bilan passif

	31/08/2017	31/08/2016
CAPITAUX PROPRES		
Capital	120 000	120 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	12 000	12 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	900 000	900 000
Report à nouveau	5 556	3 133
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-182 369	2 422
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	855 187	1 037 556
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	59 760	59 760
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	126 029	149 064
Dettes fiscales et sociales	112 581	159 045
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	669	1 536
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	299 039	369 404
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 154 226	1 406 960
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	299 039	369 404
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	31/08/2017	31/08/2016
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	1 249 013	9 743	1 258 755	1 578 356
Chiffre d'affaires net	1 249 013	9 743	1 258 755	1 578 356
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			2 265	2 715
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits			4 699	6 811
Total produits d'exploitation (I)			1 265 720	1 587 882
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock			3 000	-4 600
Autres achats et charges externes (a)			1 068 509	1 305 730
Impôts, taxes et versements assimilés			26 203	28 745
Salaires et traitements			235 798	290 020
Charges sociales			74 983	95 792
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			73 886	162 887
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			628	17
Total charges d'exploitation (II)			1 483 007	1 878 591
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-217 287	-290 709
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			4 057	828
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			4 057	828
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			406	1 484
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			406	1 484
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			3 651	-656
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			-213 636	-291 365

Compte de résultat

	31/08/2017	31/08/2016
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	4 097	244 626
Sur opérations en capital	32 000	84 300
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	36 097	328 926
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	17	2 425
Sur opérations en capital	4 813	35 113
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	4 830	37 538
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	31 268	291 387
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		-2 400
Total des produits (I+III+V+VII)	1 305 873	1 917 636
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 488 242	1 915 214
BENEFICE OU PERTE	-182 369	2 422
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs	2 110	
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Période du 01/09/2016 au 31/08/2017

Annexe légale



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SA TRAFICO

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2017, dont le total est de 1 154 226 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 182 369 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2016 au 31/08/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 2 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 2 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 1 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 à 10 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

 Règles et méthodes comptables**Stocks**

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 8 741 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation.

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2016 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	28 871			28 871
Immobilisations incorporelles	28 871			28 871
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	229 002		4 705	224 298
- Installations générales, agencements aménagements divers	187 293	2 069	1 205	188 157
- Matériel de transport	549 989	17 798	78 000	489 787
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	62 552		7 099	55 453
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 028 837	19 867	91 009	957 695
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	15			15
- Prêts et autres immobilisations financières	162 802	55 000		217 802
Immobilisations financières	162 817	55 000		217 817
ACTIF IMMOBILISE	1 220 524	74 867	91 009	1 204 382

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		19 867	55 000	74 867
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		19 867	55 000	74 867
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		91 009		91 009
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		91 009		91 009

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	28 153	718		28 871
Immobilisations incorporelles	28 153	718		28 871
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	223 550	4 967	4 705	223 812
- Installations générales, agencements aménagements divers	184 367	1 000	1 205	184 162
- Matériel de transport	483 696	66 321	75 942	474 076
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	60 696	880	7 099	54 477
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	952 310	73 168	88 951	936 528
ACTIF IMMOBILISE	980 463	73 886	88 951	965 398

Notes sur le bilan
Actif circulant**Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 433 039 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	82 554		82 554
Autres	135 248		135 248
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	146 571	146 571	
Autres	66 043	66 043	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	2 622	2 622	
Total	433 039	215 237	217 802
Prêts accordés en cours d'exercice	55 000		
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
ETAT PRODUITS A RECEVOIR	17 836
PRODUITS A RECEVOIR DIVERS	6 553
Total	24 389

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 120 000,00 euros décomposé en 500 titres d'une valeur nominale de 240,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 299 039 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	59 560	59 560		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	126 029	126 029		
Dettes fiscales et sociales	112 581	112 581		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	869	869		
Produits constatés d'avance				
Total	299 039	299 039		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	200			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 199 euros.

Notes sur le bilan
Charges à payer

	Montant
FOURNIS. -FACTURES NON PARV.	6 518
DETTES PROVIS. CONGES A PAYER	19 579
PERSONNEL CHARGES A PAYER	1 254
CHARGES SOC. S/CONGES A PAYER	7 832
ORGANISMES SOCIAUX A PAYER	3 714
ETAT CHARGES A PAYER	3 681
CHARGES DIVERSES A PAYER	669
Total	43 247

Comptes de régularisation**Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	2 622		
Total	2 622		

 Notes sur le compte de résultatCharges et produits d'exploitation et financiers

• Rémunération des commissaires aux comptes

• Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 6 050 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

 Autres informations**Engagements financiers****Engagements reçus**

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
Caution CCM autoroute	3 000
Autres engagements reçus	3 000
Total	3 000
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 6 447 euros

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.